

SOCLE COMMUN

MODE D'EMPLOI

2025-2026

- Le socle commun est **obligatoire pour les doctorants inscrits en 1ère année en 2025/2026.**
- L'enseignement est dispensé **en ligne** via la plateforme **Moodle**.

PRINCIPE

Le socle commun est constitué de trois formations permettant à chaque doctorant de bénéficier d'un socle solide de connaissances élémentaires :

- Ethique et intégrité de la Recherche : à valider **impérativement** durant la **1ère année**.
- Intégrer la transition écologique dans ma Recherche : à suivre **en 1ère ou 2ème année** au choix
- Ouvrir la science : à suivre **en 1ère ou 2ème année** au choix.

 **Ces formations ne peuvent pas être remplacées par d'autres modules sur les mêmes thématiques.**

COMMENT CA MARCHE ?

Seuls les doctorants ayant finalisé leur inscription en doctorat (certificat de scolarité) pourront participer au socle commun.

1. J'active mon Espace Numérique de Travail (ENT) pour pouvoir accéder à la plateforme Moodle.

ED 58

<https://ed58.www.univ-montp3.fr/fr/formation/inscriptions/activer-son-ent>

ED 60

<https://ed60.www.univ-montp3.fr/fr/formation/inscriptions/activer-son-ent>

2. J'utilise mon adresse institutionnelle étudiante (notée sur mon certificat de scolarité, à côté du logo) :
prénom.nom@etu.univ-montp3.fr

 **Le respect de ces deux conditions est impératif pour pouvoir accéder à Moodle.**

PARTICIPATION AUX FORMATIONS

Pour chaque formation, deux sessions sont proposées. **Je choisis l'une d'entre elles.**

A. Calendrier

Un calendrier unique pour les trois formations.

- Session 1

- . Période d'inscription : du 1er au 30 novembre
- . Période de formation : du 1er décembre au 31 janvier

- Session 2 :

- . Période d'inscription : du 1er au 28 février
- . Période de formation : du 1^{er} mars au 30 avril

 **Le calendrier devra impérativement être respecté.**

B. Modalités d'inscription

L'inscription à chaque formation se déroule en deux étapes.

1. Inscription dans l'espace personnel ADUM, rubrique « Catalogue »

- Je sélectionne la formation souhaitée
- Je clique sur « Inscription au cours »

2 - Réception d'un mail d'autorisation d'inscription adressé par le pôle Formation

Ce mail contient :

- le lien vers la plateforme d'enseignement en ligne Moodle
- un code (« clé d'inscription ») à saisir dans Moodle pour accéder au cours.

C. Déroulement de la formation

L'accès à la formation est possible dès l'ouverture de la session choisie (cf « Calendrier »).

1. Modalités

- Je visionne le contenu proposé. Des retours en arrière sont possibles.
- Je dispose d'un **délai de deux mois** pour suivre la formation et la valider.

2. Evaluation

- Elle se fait sous forme de **quiz**. Plusieurs tentatives sont possibles.
- Le seuil de bonnes réponses pour la réussite est de **80 % minimum**.
- Je peux accéder immédiatement au résultat de mon évaluation.

3. Validation

A l'issue de la session, le Pôle Formation consulte les résultats dans Moodle.

➤ J'ai au minimum 80 % de bonnes réponses

- Lorsque la formation est clôturée, je reçois, via l'ADUM, le questionnaire d'évaluation anonyme à compléter en ligne
- A réception du questionnaire complété, le pôle Formation valide ma participation et les Crédits Formation.
- Un badge « Réussite » sera édité automatiquement par Moodle à l'issue de la session. J'y aurai accès via mon compte.

➤ J'ai moins de 80 % de bonnes réponses

Je peux renouveler les tentatives. En l'absence de réussite à la fermeture de la formation, **je m'inscris à la session suivante**.

ASSISTANCE

➤ [Guide Moodle accès au cours](#)

➤ [Assistance Moodle](#)

- Foire Aux Questions
- Demander assistance

➤ [Plus d'informations sur le socle commun](#)

Je contacte le Pôle Formation des ED 58 et 60 : formation.doctorats@univ.montp3.fr